

Québec ajoute 25 M\$ pour lutter contre les agressions sexuelles

Allocation. La lutte contre les agressions sexuelles a franchi un pas important, hier, avec l'annonce, par le premier ministre Philippe Couillard, de tout un train de mesures gouvernementales destinées à prévenir ce fléau et à mieux traiter ses victimes.

Ces sommes devraient servir à embaucher plus de personnel, au moment où les lignes téléphoniques de ces organismes explosent, à la suite du mouvement planétaire de dénonciation des victimes d'agression sexuelle.

Pour prévenir ce type d'agressions, changer les mentalités et les rapports hommes-femmes, le premier ministre a confirmé que l'éducation sexuelle serait obligatoire, à compter de septembre, pour tous les élèves du primaire et du secondaire.

Il faut «stopper dans l'œuf des situations, dès le début», a dit M. Couillard, en mêlée de presse.

De plus, la loi actuelle interdit le «harcèlement psychologique» sur les lieux de travail, mais ne dit pas un mot du harcèlement sexuel. Cette erreur sera corrigée.

On verra par ailleurs à faire en sorte que les policiers susceptibles de traiter des cas



Le premier ministre Philippe Couillard a annoncé les nouvelles mesures au terme du forum sur les agressions sexuelles, tenu au Centre des congrès de Québec. / JACQUES BOISSINOT / LA PRESSE CANADIENNE

d'agressions sexuelles reçoivent une meilleure formation.

Aux 17 M\$ versés aux groupes s'ajouteront 8 M\$ sur trois ans destinés à financer diverses mesures.

Les groupes d'aide directe-

ment restés sur leur faim, insatisfaits des informations reçues et des sommes promises.

«C'est assez flou, l'annonce du premier ministre. On ne sait pas trop quoi en penser. On s'attendait à quelque chose de plus concret», a commenté la

porte-parole du Regroupement québécois des 26 centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, Stéphanie Tremblay.

De son côté, le Conseil du statut de la femme a salué la décision du gouvernement

Déception

«[Le gouvernement] n'a pas saisi l'ampleur du problème.»

Stéphanie Tremblay, porte-parole du Regroupement québécois des 26 centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, affirmant que les sommes additionnelles prévues demeurent encore bien en deçà des besoins.

d'instaurer des cours d'éducation à la sexualité obligatoires pour tous les élèves.

«L'éducation demeure le moteur de la prévention en permettant aux élèves de comprendre, dès le plus jeune âge, des notions comme le consentement, les stéréotypes sexuels, les relations amoureuses égalitaires et le lien étroit entre les inégalités entre les sexes et les violences à caractère sexuel», a indiqué la présidente de l'organisme-conseil, Louise Cordeau.

LA PRESSE CANADIENNE

L'initiative du gouvernement passe d'abord par un meilleur soutien financier aux organismes sur le terrain, chargés d'informer et de venir en aide aux victimes. Ils se partageront 17 M\$ supplémentaires au cours des trois prochaines années.

CHUM

Problèmes de gestion, dénonce un syndicat

L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) dit constater de nombreux problèmes d'espace et de sécurité au nouveau Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM).

«Dans les laboratoires, par exemple, des déchets biologiques sont entassés n'importe comment, ce qui met en danger la sécurité de nos membres», a déploré la porte-parole du syndicat, Nathalie Chalifoux.

Le syndicat juge par exemple que le centre de prélèvement serait trop petit. «Il n'est pourtant pas rare de voir jusqu'à 80 personnes attendre encore 30 minutes avant la fermeture prévue», a rapporté M^{me} Chalifoux.

L'APTS dénonce également le fait que chaque problème du nouvel établissement de santé doit être réglé par le propriétaire privé, Veolia. Et «tout est facturé, à prix fort». Selon M^{me} Chalifoux, les coûts sont en train de devenir «astronomiques». MÉTRO

Santé. Le syndicat des ambulanciers n'aime pas l'entente avec Québec

Le ministre de la Santé, Gaëtan Barrette, a eu beau affirmer que l'entente qu'il venait de conclure avec la Corporation des services d'ambulance allait permettre aux entreprises de renouveler finalement les conventions collectives, en payant suffisamment les ambulanciers partout au Québec, leurs syndicats ne le voient pas de la manière.

Au cours d'une entrevue hier, le président provincial de la Fraternité des travailleurs du préhospitalier, Benoit Cowell, a affirmé que les entreprises tentent plutôt de récupérer les sommes qu'elles ont perdues dans l'entente avec le ministère en demandant des concessions monétaires aux ambulanciers.

Les concessions demandées aux ambulanciers ont trait aux primes de repas pris hors de leur zone et au paiement des salaires et des dépenses lors de leurs journées de formation.

Le président de la FTQ, Daniel Boyer, y voit une conséquence directe du fait que le gouvernement du Québec s'est retiré de la négociation des conventions collectives



7 ARCHIVES MÉTRO

Critique

«La perte monétaire que les employeurs vont avoir, ils ne la prennent pas dans leurs profits. Ils viennent la chercher directement dans les poches de leurs employés.»

Benoit Cowell, président de la Fraternité des travailleurs et travailleuses du préhospitalier du Québec.

avec les ambulanciers et a délégué son pouvoir à des entreprises privées.

LA PRESSE CANADIENNE

DEVENEZ UN HÉROS DE LA RECHERCHE

VOUS ÊTES EN BONNE SANTÉ?

Nous recherchons des hommes âgés de 18 à 45 ans qui ne prennent aucun médicament sur une base régulière. Participez à l'étude clinique S67 et obtenez jusqu'à 2 300 \$. L'étude comprend un séjour de 13 nuits et une seule visite de retour.

Inscrivez-vous dès maintenant à goalgo.ca | 514 381-2546

Altasciences
RECHERCHES CLINIQUES
ALGORITHME PHARMA